

4.—Employés des services et organismes fédéraux, par province et sexe, le 31 mars 1960

NOTA.—Sans les corporations de mandataire et de propriétaire et autres organismes dont les chiffres paraissent au tableau 7.

Province ou territoire	Employés à traitement			Employés aux taux courants		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total ¹
Terre-Neuve.....	2,401	378	2,779	381	53	435
Île-du-Prince-Édouard.....	602	121	723	132	17	171
Nouvelle-Écosse.....	6,087	1,878	7,965	2,582	282	2,990
Nouveau-Brunswick.....	4,236	1,121	5,357	718	178	926
Québec.....	19,458	5,991	25,449	2,891	946	3,848
Ontario.....	49,880	23,718	73,598	4,522	2,441	7,046
Manitoba.....	5,796	1,965	7,761	806	432	1,301
Saskatchewan.....	4,409	1,059	5,468	375	125	541
Alberta.....	7,254	2,524	9,778	1,036	444	1,859
Colombie-Britannique.....	10,944	3,828	14,772	1,752	638	2,526
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	1,046	290	1,336	486	83	739
A l'étranger.....	1,349	1,017	2,366	—	—	—
Total	113,462	43,890	157,352	15,681	5,639	22,382

Province ou territoire	Officiers et équipages de navires			Total			Employés intermittents et autres		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total ¹	Hommes	Femmes	Total ²
Terre-Neuve.....	197	—	197	2,979	431	3,411	509	45	637
Île-du-Prince-Édouard.....	97	—	97	831	138	991	103	17	122
Nouvelle-Écosse.....	793	1	794	9,462	2,161	11,749	1,336	100	1,447
Nouveau-Brunswick.....	138	—	138	5,092	1,299	6,421	399	155	563
Québec.....	480	—	480	22,529	6,937	29,777	1,503	644	2,278
Ontario.....	134	5	139	54,536	26,164	80,783	2,089	1,318	3,744
Manitoba.....	12	—	12	6,614	2,397	9,074	563	220	841
Saskatchewan.....	—	—	—	4,784	1,184	6,009	271	113	429
Alberta.....	10	—	10	8,300	2,968	11,647	778	200	1,111
Colombie-Britannique.....	688	—	688	13,384	4,466	17,986	1,267	243	1,560
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	16	—	16	1,548	373	2,091	254	38	439
A l'étranger.....	—	—	—	1,349	1,017	2,366	88	66	154
Total	2,565	6	2,571	131,708	49,535	182,305¹	9,160	3,159	13,325²

¹ Comprend 1,062 employés non répartis selon le sexe.

² Comprend 1,006 employés non répartis selon le sexe.

Le tableau 5 présente la statistique des services et corporations ministériels, par fonction. La classification fonctionnelle permet d'étudier l'action de l'État indépendamment de l'évolution des cadres administratifs et, par suite, 1° de construire une statistique de l'emploi au gouvernement fédéral qui soit uniforme, sauf légères exceptions, durant un laps de temps assez long, 2° d'établir des comparaisons valables entre les frais de rémunération et de l'État fédéral et des autres échelons de gouvernement, et 3° de déterminer le rapport entre la rémunération et les dépenses globales intéressant chaque fonctions.

Le tableau 6 présente une analyse administrative des services et organismes et il en indique les données d'après leur organisation le 31 mars 1960. A cause des changements périodiques des cadres administratifs de l'État, la comparaison chronologique doit se fonder sur le classement par fonction présenté au tableau 5. Bien que la plupart des effectifs d'employés à traitement fluctuent peu au cours de l'année, la Division de l'impôt du ministère du Revenu national augmente beaucoup son effectif en mars et avril à cause de l'afflux des déclarations d'impôt sur le revenu durant cette période, le service législatif engage des surnuméraires à chaque session et plusieurs ministères emploient un nombre considérable d'étudiants durant les mois d'été. Le nombre des employés aux taux courants et de ceux des autres catégories d'emploi atteint son maximum en été et baisse à un niveau inférieur en hiver.